



Journée des directrices et des directeurs des établissements membres des réseaux de l'Abes

11 mai 2021

Ensemble, avec nos réseaux,
réinventons le service public des données

abes.fr

Sommaire

Organisation de la Journée	4
Stratégie de l'Abes 2018-2022	5
Nouveau modèle de relation conventionnelle	6
Pourquoi un nouveau modèle ?	6
Le nouveau modèle	6
Questions	7
Relevé des avis	9
Point sur les ressources électroniques	10
Principes et actions de l'Abes	10
3 nouveautés à signaler	10
Quelles avancées dans le travail de développement des interactions entre Bacon et le SGBm ?	11
La remontée des données d'exemplaires depuis les SGBm vers le Sudoc ?	11
Dialogue avec les fournisseurs/éditeurs de SIGB : synchronisation et Transition Bibliographique	12
Questions	12
Actions de l'Abes « post-SGBm »	13
Pour les établissements participant au Groupement de commande SGBm :	13
Le positionnement de l'Abes porte sur 3 axes :	14
Questions	14
Identifiants, données de la recherche, science ouverte : actions et place de l'Abes	16
Actions nationales auxquelles l'Abes participe	16
Actions de l'Abes dans les projets scientifiques	17
Actions de l'Abes pour aligner ses données avec les autres opérateurs	17
Questions	17
Transition bibliographique (préparation des données, normes et formats, formation, gestion du changement, nouveau socle technique Abes)	18
Ce que fait l'Abes	18
Que peuvent faire les établissements pour la Transition bibliographique ?	19
Précision sur la préparation technique de la Transition bibliographique, côté Abes	20
Questions	20
Autres sujets traités	20
Point sur les Acquisitions et la politique de documentation électronique	20
Point sur Gestion de la qualité dans le Sudoc	20
Point sur le PEB et la FDD	21
Point sur Les Correspondants	21

Questions.....	21
Point sur le Sudoc PS.....	21
Questions.....	22
Point sur la numérisation des thèses	22
Questions.....	22
Point sur Calames.....	22
Conclusion	23
Annexe : questions posées lors de l'inscription.....	24

Organisation de la Journée

99 inscrits ; 93 participants au début de la journée, 81 participants à la fin de la journée.

Journée en ligne, proposée de 9h30 à 12h, puis de 13h30 à 16h.

Intervenants Abes :

David Aymonin, directeur de l'Abes

Marianne Giloux, responsable du Département Métadonnées et Services Aux Réseaux

Françoise Berthomier, responsable du Service Accompagnement des Réseaux

Martine Brunet, responsable du service Finances

Stéphane Gully, responsable du Département Système d'Information et du Numérique

Serge Genot, directeur de projet SGBm

Logistique :

Raphaëlle Povéda, Laurent Piquemal

Ordre du jour :

Les participants ont posé des questions et proposé des sujets, lors de l'inscription.

La priorisation des sujets est réalisée en début de journée, via un sondage en ligne Mentimeter.

Les résultats :


1. Nouveau modèle de relation conventionnelle / Modèle économique pour le signalement
2. Synchronisation SIGB - SUDOC - Outils de découverte, signalement de la documentation électronique, exemplaires
3. Identifiants, données de la recherche, science ouverte : actions et place de l'Abes
4. Post SGBm : suivi des membres SGBm, renouvellement des marchés SGBm, réinformatisation hors SGM,
5. Acquisition et politique documentaire électronique
6. Transition bibliographique (préparation des données, normes et formats, formation, gestion du changement, nouveau socle technique Abes)
7. Gestion de la qualité dans le Sudoc
8. Evolutions du PEB vers la FDD
9. Bilan des Chargés de relations et des divers rôles de correspondants
10. Sudoc PS : situation et perspectives du réseau
11. Numérisation des thèses papier et sur microfiches
12. Calames : évolution des outils, qualités des données, connexion aux bibliothèques numériques

Stratégie de l'Abes 2018-2022

Voir la vidéo de la séquence : <https://vimeo.com/549253081>

Nous poursuivons la mise en œuvre des actions prévues dans le projet d'établissement 2018-2022.

Le défi principal à relever est le renouvellement complet du socle technique et de la structure des données tout en maintenant les services existants utilisés au quotidien par les réseaux.




Stratégie ABES 2018-2022

- **Le Sudoc au centre des données**
 - Signaler les ressources électroniques
 - Synchroniser SIGB-Sudoc
 - Intensifier les traitements vs catalogage à l'unité
 - Lier et exposer les données
 - Identifiants -> IdRef, Orcid, ...
 - Alignements

- **Changer toute la mécanique**
 - Changer les données : Transition bibliographique
 - IFLA-LRM, RDA Fr, Unimarc LRM
 - FNE
 - Nouveau système de gestion de métadonnées Abes
 - Nouveaux outils de catalogage et de signalement partagés

- **Simplifier, rendre plus clair, co-construire**
 - Accompagner les établissements au quotidien
 - Réviser le modèle économique et les relations contractuelles
 - Former, informer sur ce qui change
 - Valoriser ce que font les établissements



Nouveau modèle de relation conventionnelle

Voir la vidéo de la séquence : <https://vimeo.com/549259527>

Ainsi que la note adressée le 30 avril 2021 par mail à tous les établissements membres de nos réseaux.

Pourquoi un nouveau modèle ?

Pour atténuer certains effets du modèle économique établi en 2014, un **système de plafonnement et de plancher de +/- 20%** avait été mis en place :

- au départ, mécanisme prévu sur la durée de la convention initiale, fixée pour 3 ans
- maintenu pendant 4 années supplémentaires, suite à la prolongation de la convention initiale par plusieurs avenants successifs

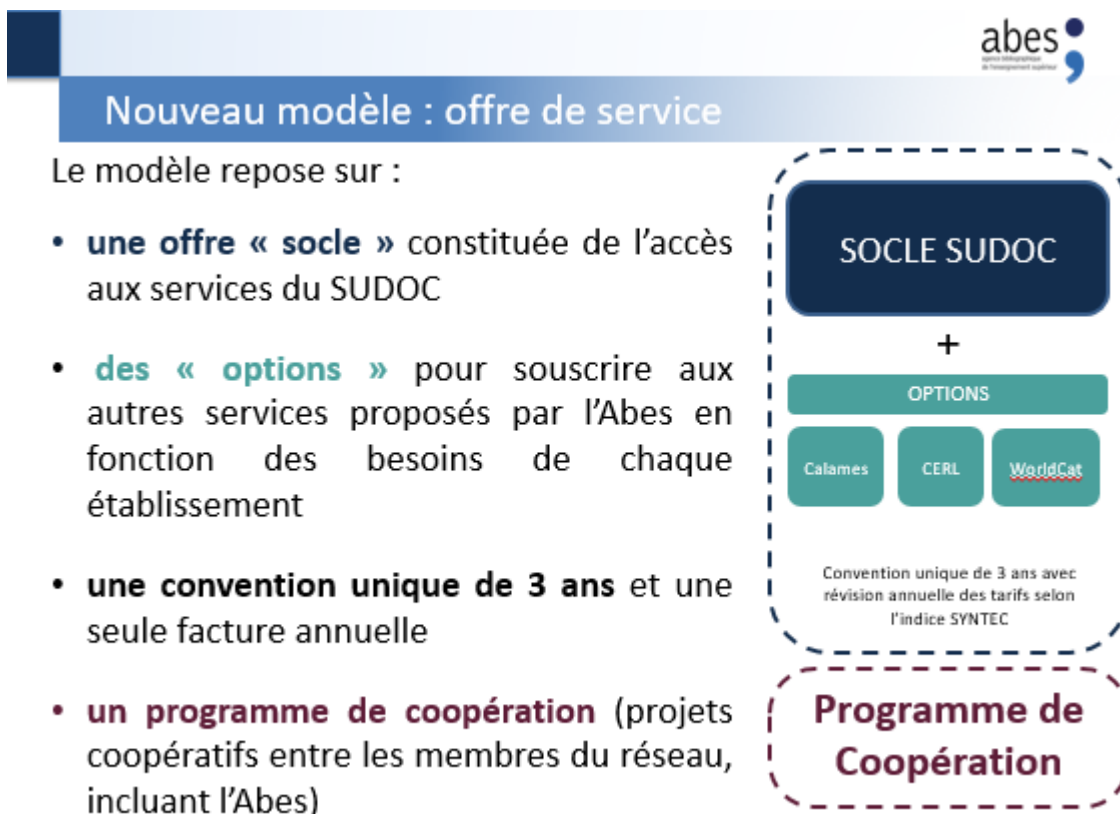
Le plafonnement a créé une distorsion au fil des années et **un déséquilibre entre les anciens établissements et les nouveaux entrants** :

- les établissements, membres avant 2014, ont bénéficié de tarifs ajustés pendant 7 ans au total
- les établissements qui ont rejoint le réseau après 2014 ne bénéficient pas de ce mécanisme.

Enfin, le modèle est **complexe et lourd** administrativement dans sa mise en œuvre pour l'Abes et les établissements :

- Méthode de calcul chronophage
- Plusieurs centaines de documents contractuels (conventions, avenants, courriers de reconduction, bons de commande, factures...) pour l'Abes et plusieurs factures (entre une et quatre) pour chaque établissement

Le nouveau modèle



Questions

Q : Pour nous prononcer en connaissance de cause, il nous faudrait une estimation du nouveau modèle pour chaque établissement.

R : il faut écrire à l'Abes pour avoir les chiffres précis et détaillés pour son établissement

Q : Dans le calcul de la taille des établissements (ETP), quelles catégories d'emplois sont prise en compte ? Est-ce que nos vacataires étudiants seraient pris en compte ?

R : les données sont celles de l'ESGBU, l'indicateur est = ETPT consommés dans lequel entrent toutes les catégories d'emploi y compris les emplois étudiants, au prorata de leur temps de travail effectif.

Q : Pour l'ESGBU, il s'agit bien des ETPT consommés (MoyETP) ?

R : Oui. Dans le modèle progressif le coût retenu par ETPT consommé par la bibliothèque est de 61 € par an. A comparer aux coûts d'équipement et de gestion de chaque agent dans son établissement.

Q : Quand vous parlez d'établissement, vous parlez d'établissement au sens EPSCP ou EPA ? Ou vous parlez de RCR (qui peut regrouper plusieurs établissements) ?

R : un établissement = dans le cadre de la relation conventionnelle, c'est le niveau "établissement ayant la responsabilité morale et juridique qui va signer la convention".

Q : À la place des collections imprimées, pourquoi ne pas avoir choisi le nb d'étudiants et d'EC ?

R : Les établissements sont très hétérogènes, il est difficile de faire entrer dans la même case des SCD, des bibliothèques de musées, etc... Mais par contre, leur point commun est qu'ils ont tous des bibliothèques avec des gens qui y travaillent à l'entretien de la collection.

Q : Attention, il est important de prendre en compte le public à desservir.

R : certes, mais nos diverses analyses nous ont montré qu'il est difficile de le prendre en compte en tant qu'indicateur. Il faut un modèle cohérent et simple, équilibré pour tous.

Q : Les bonifications pour créations de notices sont-elles bien maintenues dans le nouveau modèle ?

R : Non

Q : Il serait souhaitable de maintenir les bonifications pour création de notices

R : Pourtant les créations de notices ne représentent qu'une part de l'activité de catalogage qui n'est plus assez significative pour être valorisée, quand les autres activités d'enrichissements ne le sont pas. Précision : les enrichissements (modifications de notices) n'étaient pas comptabilisés, c'était dommage et on nous le reprochait. Avec ce nouveau système, l'enrichissement de qualité compte plus que la création toute simple.

Q : Le surcoût de 500 € pour les établissements non directement ESR est peu justifié. Pourquoi le maintenir ?

R : Il est maintenu et est justifié par le fait que le MESRI finance l'Abes et les établissements de l'ESR. Par contre, les tutelles des établissements hors ESR ne participent pas à financer les activités de l'Abes. Plutôt que d'aller demander un financement à ces ministères, nous pensons préférable de demander cette petite contribution. A noter : pour certains de ces établissements, le passage à un forfait de 500 € (au lieu d'un pourcentage sur le montant de la part fixe) représente même une baisse de ce surcoût

Q : Le « programme de coopération » semble s'apparenter à des bonifications. Ce n'est pas le cas ?

R : Le système de bonifications pour notices créées n'existerait plus. À la place, le programme de coopération viserait à soutenir plutôt des actions-projets, sur des opérations de signalement spécifiques et plus sur du travail à l'unité.

Le programme de coopération sera défini par un comité de pilotage, sur la base d'une politique nationale. Le processus suivant est proposé (outre les classiques rétroconversions) : Liste de projets/actions

ouverts au subventionnement -> appel à projet et si candidatures, l'Abes propose un forfait entre 1000 et 5000 euros.

But : catalyseur + soutien à des actions jusque-là éparses et peu visibles.

Q : Peut-on faire évoluer la composition du COPIL relatif au suivi de projets avec des représentants d'établissements notamment en charge des SID ?

R : La composition du COPIL devra donner lieu à un consensus DISTRD-ADBU-Bib hors ADBU-ABES.

Q : Comment vont être financées les évolutions des outils (socle technique)

R : Cela relève du financement du MESRI à l'Abes, on ne demande pas aux établissements de financer cela.

Q : Une remarque concernant la distorsion du modèle actuel avec les fusions d'établissements : je ne suis pas convaincue dans la mesure où certes il y a moins de contributeurs mais ils paient plus ! Donc il n'y a pas de perte financière pour l'ABES

R : Oui, il y a une "perte" sur la part fixe dans le cas des établissements fusionnés : ces établissements fusionnés bénéficient d'une baisse "mécanique" de leur part fixe.

Q : Les moniteurs étudiants n'utilisent pas le Sudoc, en tout cas pour une minorité d'entre eux dans notre cas. Les compter risque d'augmenter fortement notre facture alors qu'ils ne sont pas utilisateurs

R : Il y a des établissements où exemplarisation, inventaire, prêts, rangements, équipement, etc, sont assurés par des étudiants ; au-delà de ces cas, ça reste des personnels qui travaillent pour rendre un service global pour la bibliothèque.

Pour la comptabilisation des moniteurs étudiants : OK pour faire une simulation sans les moniteurs étudiants *. Rappelons qu'en comptant les ETPT consommés les étudiants et les personnels sont comptés au prorata de leur temps effectif de travail.

Q : Un établissement peut-il proposer un projet pour le programme de coopération ?

R : Oui

Q : Est-ce que vous allez aussi demander notre avis sur le modèle progressif ? Parce qu'on peut être ok sur le principe d'un nouveau modèle mais pas celui proposé ce matin.

R : Il y aura d'autres consultations plus précises, avec accord de la DISTRD. Notre but est que ce modèle puisse évoluer pour mieux répondre aux besoins.

*[Post-Journée : l'analyse de l'hypothèse "indicateur bib15 », qui porte sur le nombre de personnes travaillant à la bibliothèque en ETP au 31/12 (hors emploi étudiant) de l'ESGBU, montre que les données sont hétérogènes, incomplètes dans de nombreux cas et non corrélées avec la taille des établissements. Ne peut être retenue sans induire des biais très importants.]

Relevé des avis

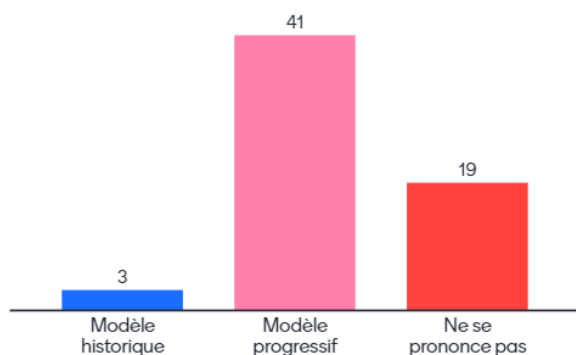
L'Abes demande aux participants de donner leur avis :

- en faveur du maintien du modèle historique pour 2022 (montants 2021 reconduits pour un an)
- en faveur de l'instauration dès 2022 du modèle progressif
- ou ne se prononcent pas à ce stade

Résultats du vote en ligne par mentimeter :

63 votes exprimés (les collègues d'un même établissement ont donné un seul avis par établissement)

3 votes pour le modèle historique
41 votes pour le modèle progressif
19 votes "Ne se prononce pas"



Point sur les ressources électroniques

Principes et actions de l'Abes

1. Avoir toutes les données dans le Sudoc
2. Pour ce faire, utiliser les 3 voies d'alimentation du Sudoc en métadonnées de ressources électroniques :
 - a. Import des métadonnées dont la livraison fait partie de clauses contractuelles lors des groupements de commande
 - b. Création et/ou imports des métadonnées d'éditeurs
 - c. Synchronisation SIGB-Sudoc

Pour mettre en œuvre ce plan, le département Métiers de l'Abes s'est réorganisé : création d'un service dédié « Documents Electroniques »

Ce service a pour mission de relier les activités de **négoce** et d'**acquisition** de ressources électroniques et celles de **signalement** et de **valorisation**.

3 nouveautés à signaler

Documentation électronique : les nouveautés

- **BACON :**
 - Renforcer l'intégration des collections dans les outils des fournisseurs
 - Travail conséquent avec Couperin et les éditeurs pour intégrer les offres manquantes ou non mises à jours
- **Lancement du triple store scienceplus.abes.fr :**
 - Recueil des besoins des établissements sur les intégrations possibles
- **Le nouveau site Licences Nationales :**
 - Clarification du dispositif et de son utilisation par les bénéficiaires



Quelles avancées dans le travail de développement des interactions entre Bacon et le SGBm ?

Nous travaillons en continu avec Ex Libris et l'Acef (réunions mensuelles et trimestrielles).

a) Les bouquets Bacon sont envoyés tous les mois à l'équipe Contenu d'ExLibris.

- décembre 2020 + 12 bouquets Bacon
- janvier 2021 + 49 bouquets Bacon
- février 2021 + 2 bouquets Bacon
- mars 2021 + 2 bouquets Bacon
- avril 2021 + 9 bouquets Bacon

Ces bouquets correspondent aux lacunes de la base communautaire Alma.

Mais les chargements dans la KB de la CZ sont toujours dépendants du délai de traitement d'Ex-Libris ... qui est de plus de 3 mois

Au 05/05/21 il y avait 898 bouquets dans la CZ et 1032 dans Bacon ... => le delta de 134 bouquets indique que le chargement est en retard par rapport aux 3 mois annoncés.

b) En collaboration avec l'équipe Bacon un renommage de l'ensemble des bouquets est en cours de mise au point avec Ex-Libris.

Objectif visé par le renommage :

- Expliciter davantage certains termes présents dans les noms de bouquets comme _LN- pour Licences Nationales ou PFéditeur pour Plateforme éditeur (Ex-Libris utilise des règles de nommages internes qui n'apportent pas d'information utile à l'utilisateur pour trier, regrouper selon des critères susceptibles de l'intéresser).
- Uniformiser les règles de nommage.
- Et aussi mettre l'ID Bacon dans le nom du bouquet dans Alma afin d'avoir la correspondance du bouquet Bacon associé.

L'Abes fournira (c'est en cours) une liste de renommage qui sera visée par l'Acef est donnée à EL pour exécution. EL annonce un délai de plusieurs mois pour la mise en place.

La remontée des données d'exemplaires depuis les SGBm vers le Sudoc ?

Pour la remontée des données d'exemplaires de docelec, une mise en production d'un premier établissement (qui sera Bordeaux) est envisageable pour le dernier trimestre 2021 ... MAIS cet objectif dépend de la capacité d'Ex-Libris à charger les PPN dans les notices de la CZ. (point de vigilance).

Pour nous rapprocher de la mise en production nous venons de mettre en place un ILN de test sur l'environnement de production du Sudoc sur lequel nous commençons à synchroniser une nouvelle instance de Bordeaux. Avant nous étions sur un environnement de test au niveau du Sudoc.

Nous envisageons aussi très prochainement d'intégrer un second établissement dans nos tests ... Toulouse est pressenti. Toulouse a un ILN et plusieurs RCR ce qui n'est pas le cas de Bordeaux.

Nous allons aussi travailler en parallèle sur la synchronisation des exemplaires de monographies mais notre objectif reste au préalable la mise en production de la synchro de la docelec.

Dialogue avec les fournisseurs/éditeurs de SIGB : synchronisation et Transition Bibliographique

Nous sommes en train d'organiser un dialogue élargi avec les éditeurs de SIGB sur la synchronisation avec le SI de l'Abes (Sudoc, Bacon, Idref...) et sur leur évolution liée à la TB.

Actuellement, cela se fait avec Ex-Libris et son club utilisateur (Acef) mais les contacts sont pris aussi avec l'association Kohala, EBSCO pour Folio, Data Management...

Nous sommes en train de rédiger la "doctrine" de l'Abes sur la TB / éditeurs

Nous organisons ce dialogue avec le soutien de Tosca Consultant, pour la mise en place d'un outil qui permettra de mesurer la compatibilité des solutions avec nos diverses attentes et paramètres et servira à mettre une (amicale) pression sur les éditeurs dans l'avancement des dossiers.

Une enquête annuelle, à l'image de celle actuelle de Tosca, donnera un état des lieux des avancées des différentes solutions sur ces questions.

Questions

Q : Si un établissement n'est pas client d'Ex-Libris, le signalement des Ressources électroniques se fera quand même dans son SIGB ?

R : Oui, la solution retenue devra être adaptable pour n'importe quel fournisseur

Q : Quel calendrier de synchronisation Alma-Sudoc pour les imprimés ?

R : Pas de calendrier pour l'instant, ce sera la prochaine étape

Q : Est-ce que la redescente des exemplaires prévoit aussi une fusion avec la notice imprimée dans Alma ?

Réponse apportée par une participante, S. Berthier : dans Alma il est possible de fusionner les inventaires papier et électronique pour l'affichage dans Primo, mais on ne peut pas fusionner les notices d'un même document imprimé et électronique, car ce sont des notices différentes, dans des formats différents (Unimarc pour l'imprimé, Marc 21 pour l'électronique).

Actions de l'Abes « post-SGBm »

Pour les établissements participant au Groupement de commande SGBm :

Concernant le niveau de satisfaction des établissements :

Il n'y a pas d'enquête officielle de satisfaction, mais l'Abes est en contact avec le club utilisateurs Ex-Libris. Elle a également une réunion technique mensuelle et une réunion politique trimestrielle, avec le club et avec Ex-Libris. L'Abes y traite les dossiers techniques en cours et les éventuelles difficultés remontrées par les établissements.

Concernant la reconduction des marchés subséquents :

Une note juridique rédigée par un groupe de travail inter-établissements et l'Abes permet de justifier, et donc convaincre les services juridiques des établissements de renouveler des marchés plutôt que de relancer un appel d'offre.

L'Abes se propose de mettre en place un groupement "allégé" des établissements pour négocier le renouvellement des marchés.

En 2022, 9 établissements sont concernés. Des discussions sont en cours pour s'organiser.

Si la formule fonctionne, nous la proposerons chaque année aux nouveaux établissements concernés, pour retrouver la force du GC face au fournisseur. Ex-Libris est partant car il préfère aussi 1 seule négociation collective plutôt que 9 individuelles.



Bordeaux	12/07/2022
Montpellier	21/04/2022
Toulouse	05/05/2022
Le Havre	20/07/2022
Littoral	30/06/2022
Universciences	30/06/2022
Clermont	20/07/2022
Caen	05/10/2022
Rouen	05/10/2022



Toulon	23/03/2023
Perpignan	15/03/2023
Lorraine	29/06/2023
Lille	10/10/2023
Antilles	22/11/2023
Campus Condorcet	21/12/2023



Guyane	01/12/2024
Saclay	09/05/2024
Grenoble	17/07/2024
UPPA	
Université de Pau et des Pays de l'Adour	18/06/2024
Poitiers	19/07/2024
La Rochelle	29/06/2024
Savoie	30/10/2024



USPC Comue	10/02/2025
UTBM	30/03/2025
Franche Comté	27/05/2025
Bourgogne	27/05/2025
Sorbonne Université	10/02/2025
INHA	25/05/2025
EFE Athènes	16/09/2025
EFE Rome	16/09/2025

Donc l'Abes reste toujours très présente en termes d'accompagnement.

Pour les établissements hors SGBm qui souhaitent se réinformatiser :

Le wiki pour tous est en cours de construction mais... l'information est rapidement obsolète, beaucoup d'informations utiles relèvent du secret industriel... et ne peuvent être partagées librement. Nous continuons l'analyse de cette piste.

Nous travaillons également la piste du "coaching" ... qui évite les écueils précédents et surtout permet de rester au contact avec des informations à jour.

L'idée est de recenser tous les établissements qui sont en cours de réinformatisation et de partager un tronçon commun d'information... dont certaines "non diffusables" (remises à jour régulièrement avec l'aide des établissements en cours), combinées à des conseils individualisés.

Un autre avantage à recenser les établissements en cours de réinformatisation est de permettre de partager leurs informations sur les démonstrations et même les négociations. Cette transparence les rend plus forts face aux éditeurs. On retrouve quelque par l'esprit du groupement de commande... Les éditeurs commencent à savoir que nous sommes dans cette logique.

Le modèle économique de ce coaching se cherche avec les expérimentations en cours.

Le positionnement de l'Abes porte sur 3 axes :

1. créer du lien et une coopération entre les établissements qui se réinforment (accompagnement de tous les établissements chaque année)
2. organiser le lobbying auprès des fournisseurs/éditeurs pour les pousser à se synchroniser au SI de l'Abes et à intégrer la transition bibliographique dans leur solution (dialogue fournisseur et labellisation)
3. créer les conditions de l'émergence d'une diversité des solutions (notamment libres et "low cost" mais de qualité). La co-construction d'une solution fait partie des pistes explorées.

Questions

Q : Quelle forme a précisément l'accompagnement prévu ? Y-aura-t-il un courrier officiel de l'Abes pour les établissements de la vague 2022 ? Que se passe-t-il si tous les 9 établissements ne veulent pas faire un seul marché ?

R : L'Abes a déjà contacté les établissements, donc le mouvement est lancé. L'accompagnement se fera même si les 9 ne veulent pas partir groupés. Mais il faut privilégier le collectif le plus possible. Il faut savoir que partir seul entraîne le risque de perdre une force de négociation, et de perdre la clarté des infos données par le fournisseur.

Q : Une seule négociation pour le renouvellement des sites de la première vague est intéressante en effet en termes de calendrier et de mutualisation de la négociation. En quoi consisterait exactement le rôle de l'ABES et dans quel calendrier ?

R : Le lancement des opérations se ferait en septembre 2021, puis négociation chaque mois jusqu'à obtention de ce que les établissements souhaitent. Le rôle de l'Abes pourrait être de coordonner ce GC.

Q : Quel est le modèle économique du coaching ?

R : La difficulté c'est de faire la part de ce qui relève de l'accompagnement global de ce qui est spécifique à l'établissement. Ce qui est très spécifique aura un coût pour l'Abes, donc il faudra financer cette recherche de ressources complémentaires. On discute en ce moment des modalités, avec les 4 établissements coachés. Déjà, tous les établissements qui souhaitent se réinformatiser sont invités à se rapprocher de l'Abes pour qu'on puisse réunir les besoins et optimiser le partage d'informations, les démos.

Q : Le groupement d'établissements SGBM est-il réservé aux établissements rattachés au ministère de l'ESR ? Est-il trop tard pour entrer dans la boucle ?

R : pour ce GC, oui c'est trop tard, il s'est terminé en octobre 2020. Si vous avez un projet de réinformatisation, contactez-nous, pour voir comment et si il est intéressant pour vous d'intégrer maintenant le coaching

Q : Quel calendrier pour les établissements concernés par un renouvellement en 2023 ?

R : L' Abes vous contactera début 2022.

Q : Que deviendra le copil SGBm, il avait été question de le prolonger mais dans quel cadre et quelle articulation avec les autres organes de l'Abes ?

R : Le copil SGBm se réunit dans quelques mois pour discuter du périmètre et de sa composition. Il n'est pas dissous car il reste utile pour finir d'accompagner les établissements. Sa composition devra être modifiée pour mieux représenter les établissements avec projet de réinformatisation.

En ce qui concerne sa place par rapport aux autres COPIL de l'Abes : le lien avec le Conseil Scientifique ou le CA n'est pas évident, car ce COPIL a un champ d'action très ciblé ; a priori, il n'a pas vocation à être connecté avec les autres instances de gouvernance de l'Abes.

Le COPIL SGBm a montré son utilité, il aura une seconde vie. Ce qui est important, c'est que le COPIL SGBm et le CA de l'Abes ont validé l'orientation suivante : l'Abes doit accompagner les établissements en projet de ré-informatisation.

Q : Quelle solution de mutualisation pour les petits établissements sur une gamme de solution SIGB plus modeste et packagée ?

R : Même accompagnement de l'Abes, qu'on soit petit ou grand. Mais en termes de solutions SIGB sur le marché, on commence à voir émerger des solutions pour des petits budgets. La préoccupation de l'Abes dans le dialogue avec les fournisseurs est de tirer les prix vers le bas, donc l'Abes est OK pour valoriser ces solutions "petit budget".

Identifiants, données de la recherche, science ouverte : actions et place de l'Abes



Identifiants

- Définition d'une politique nationale
- Coordination au sein du CoSo
- Action nationale
 - Consortium ORCID France
- Participation aux projets scientifiques
 - IdRef identifiant pivot



punktokomo.abes.fr

divinites-et-heros-du-monde-mediterraneen-antique-retour-sur-le-projet-refdivinites/

- Actions techniques d'alignement entre opérateurs

punktokomo.abes.fr

lalignement-des-identifiants-auteurs-entre-idref-hal-un-etat-des-lieux/star-des-affiliations-protegees-lors-des-depots-de-theses-sur-la-plateforme-tel/

L'Abes participe à des projets scientifiques, via ses données IdRef. Mais elle n'est pas le seul acteur national (CCSD, RNSR, etc.).

Donc nécessité de coordination des acteurs, et cette coordination est initiée à partir du CoSo.

Actions nationales auxquelles l'Abes participe

- Accompagnement en tant que coordinateur du consortium national de la communauté ORCID France, avec le lancement d'un site web ORCID France à l'été 2021 : il proposera beaucoup de contenus sur l'usage d'ORCID (documents de promotion, documents sur les API, entre autres). ORCID va proposer davantage de fonctionnalités faciles à mettre en place pour les membres du consortium.
- L'Abes a participé à la rédaction de la note d'orientation <https://www.ouvrirlascience.fr/des-identifiants-ouverts-pour-la-science-ouverte-note-dorientation/>
- Et est impliquée dans la veille et la coordination au niveau national du développement des principaux identifiants utiles à la recherche et des infrastructures permettant leur gestion et l'alignement entre les divers référentiels
- Ces identifiants concernent
 - Les personnes (ORCID, ...)
 - Les structures et organisations (y compris les financeurs) (RNSR, ROR, GRID, ...)
 - Les productions scientifiques – données, publications, etc (DOI, ARK, ...)
 - Les projets de recherche (RAID),

Actions de l'Abes dans les projets scientifiques

L'Abes participe à des projets d'enrichissement des données bibliographiques et d'autorité, tantôt dans le cadre de CollEx-Pesée, tantôt directement en travaillant avec des laboratoires. Elle répond à toutes les sollicitations.

Actions de l'Abes pour aligner ses données avec les autres opérateurs

C'est une volonté politique de l'Abes, en accord avec le MESRI (cf rapport IGESR, sur lequel le MESRI réfléchit quant au rôle à donner officiellement à l'Abes).

Questions

Q : Est-il possible de rejoindre les initiatives test de Bordeaux sur l'alignement Hal Idref ?

R : Oui. Il faut en faire la demande via le guichet ABESstp > IdRef

Q : Qu'est ce que la plateforme nationale des financeurs de la recherche ?

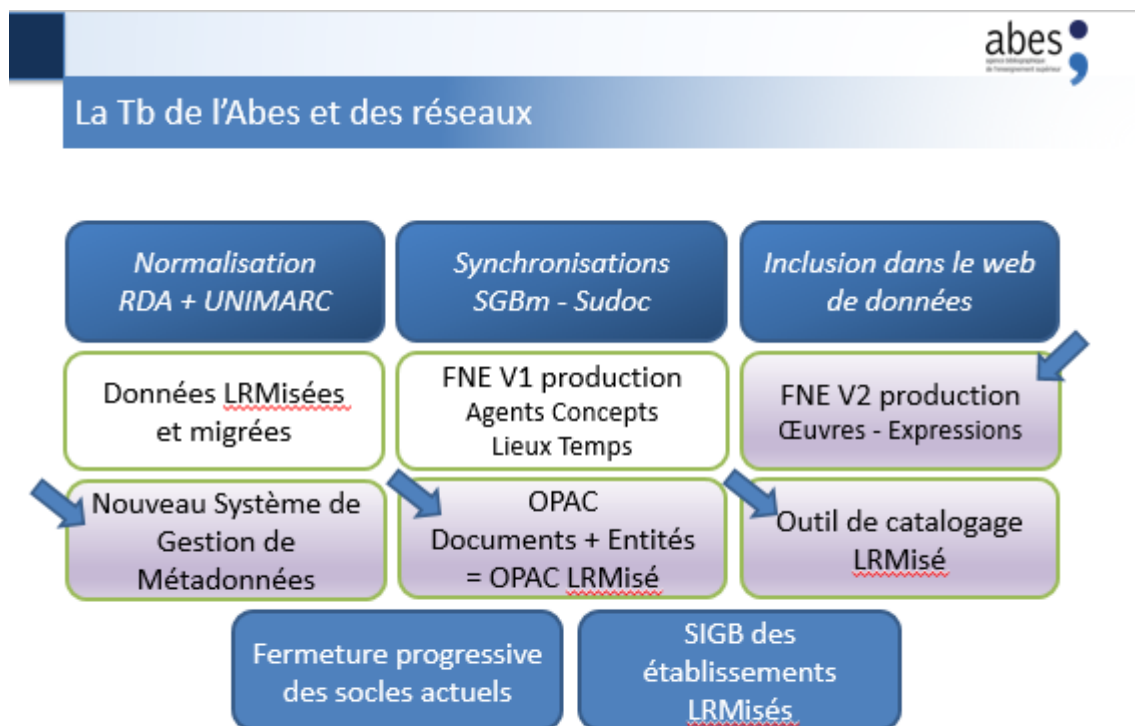
R : C'est un projet ANR sous l'égide du MESRI : plateforme unique pour que toutes les demandes de financement puissent être déposées, avec un workflow optimisé. Cette plateforme utilisera des identifiants standards. Ouverture en septembre 2021.

Voir : <https://anr.fr/fr/actualites-de-lanr/details/news/un-nouvel-outil-pour-ameliorer-le-suivi-des-projets-de-recherche-anr/>

Q : L'Abes participe-t-elle à la gouvernance du CCSD ?

R : La réponse est non - mais nous sommes actifs dans l'association CasuHal.

Transition bibliographique (préparation des données, normes et formats, formation, gestion du changement, nouveau socle technique Abes)



Vous en entendez parler, vous ne voyez rien arriver, mais ça ne veut pas dire qu'il ne se passe rien. Il reste cependant encore des étapes à franchir, mais il faut se maintenir informé.

Le travail sur la Transition bibliographique est un travail de conversion des notices bibliographiques et d'autorités en entités. Ce travail est en préparation : il faut créer un modèle de données (travail de normalisation), puis travailler à la conversion des données existantes (travail sur des formats et sur des outils de conversion de masse) tout en réfléchissant au stockage dans les nouveaux formats, et à la diffusion et la production des données dans de nouvelles interfaces.

Ce que fait l'Abes

- Travail sur la normalisation : le modèle IFLA LRM est stabilisé depuis août 2017. Le code de catalogage RDA est stabilisé depuis décembre 2020. Le code adapté à la France RDA-Fr est en voie de finalisation. D'ici 2 ans environ, le format Unimarc utilisé en France parlera le RDA et sera conforme au modèle LRM. Il sera donc possible de décrire des entités. Mais même si le format Unimarc évolue, l'implémentation de l'Unimarc LRM dans le Sudoc n'est pas immédiatement répercutée car elle nécessiterait de revoir complètement les règles de catalogage Sudoc, de former tous les catalogueurs, mais sans disposer des autres briques nécessaires à la transition bibliographique. L'Abes procède à quelques implémentations (par exemple la nouvelle zone 214 – sone de l'adresse – en 2020), car cela aide à préparer la migration des données. C'est aussi un moyen d'associer les catalogueurs aux évolutions en cours.

- Travail sur l'inclusion dans le web de données : l'Abes diffuse ses données en format libre, elles sont échangeables et interopérables.
- Travail sur la LRMisation des données : le défi est énorme, il s'agit de passer de 14 millions de notices bibliographiques à des millions d'entités. Le projet « Sudoc 21 » a cherché un socle technique mais a montré que d'abord il fallait LRMiser les données. on y travaille.
- La BnF travaille aussi à LRMiser ses données, mais prend un chemin différent du fait de sa structure et de son fonctionnement interne ; les deux agences se rejoindront à différents points au cours du processus.
- L'entrepôt pour stocker les données du Sudoc LRMisées que nous testons actuellement est Wikibase, que plusieurs pays testent également.
- L'Abes travaille déjà à une 1ère version de la TB avec le FNE construit en commun avec la BnF : il s'agira de gérer sous formes d'entités, dans un catalogage conforme à RDA, nos anciennes données d'autorité.
- Une fois que les données du Sudoc seront LRMisées, et qu'on les aura mises dans un « Nouveau Système de Gestion de Métadonnées », nous pourrons proposer des interfaces de visualisation et de catalogage LRMisé.
- Pendant toutes ces phases de transformation nous continuerons à livrer dans le format Unimarc adéquat les données aux SIGB des établissements.
- Lorsque le dernier SIGB d'un établissement membre des réseaux Abes saura absorber des données LRMisées on pourra considérer que la TB est faite.

Que peuvent faire les établissements pour la Transition bibliographique ?

Pour préparer au mieux le passage aux entités dans votre établissement :



Les attentes de l'Abes vis-à-vis des établissements

- Passez en toutes mises à jour, si possible
- Préparez vos données locales
 - Signalez vos productions
 - Identifiants
 - Autorités et Liens
- Participez et invitez à participer aux groupes nationaux de la TB

Précision sur la préparation technique de la Transition bibliographique, côté Abes

Dans le SI de l'Abes pour le catalogage : il y a le cœur du Sudoc : c'est l'outil CBS, administré par OCLC. C'est un système cher et ancien (pas d'API par exemple, d'où la nécessité de développer une base XML miroir sur laquelle s'appuient les services proposés au réseau : IdRef, ITEM, Cidemis par exemple). L'idée, demain, est de proposer un socle technique adapté au modèle LRM, pour proposer des interfaces de consultation et des interfaces de production de données éclatées en entités-relations. Pour y arriver, il faut créer ce nouveau SI tout en maintenant l'existant. L'Abes fait le pari d'une transition technique douce. Donc on va LRMiser les données, mais on proposera des sorties dans les différents formats d'échanges pour ne laisser aucun SGB sur le bord de la route.

Questions

Q : il serait utile de fournir aux établissements une procédure pour passer en « Toutes Mises À Jour »

R : C'est noté, le Service Accompagnement des Réseaux sera chargé de proposer un dispositif d'accompagnement.

Autres sujets traités

Voir la vidéo : <https://vimeo.com/551339900>

Acquisition de documentation électronique :	début à 00 :00
Gestion de la qualité dans le Sudoc :	début à 07 :51
Peb :	début à 14 :25
Le rôle des Correspondants :	début à 23 :00
Le réseau Sudoc-PS :	début à 30 :08
La numérisation des thèses :	début à 47 :58
Calames :	début à 57 :39

Point sur les Acquisitions et la politique de documentation électronique

L'Abes participe au COPIL Istex : d'ici fin 2021, elle proposera aux établissements de renouveler leur participation à ISTEEX.

Pour les autres acquisitions électroniques, que ce soit dans Collex-Persée ou dans le cadre des groupements de commande, le principe reste que c'est Couperin qui coordonne avec ses membres la prise de décision sur quoi acheter, puis en collaboration avec l'Abes est mise en place la modalité d'acquisition. Quand c'est l'Abes qui porte le GC, la question de la soutenabilité financière se pose, les engagements financiers étant très importants (plus de 10 fois le budget annuel de l'Abes actuellement).

Point sur Gestion de la qualité dans le Sudoc

Qu'est-ce que la qualité ? La qualité doit se définir par rapport à son usage :

Exemple : une notice d'acquisition sert à annoncer un ouvrage -> pas besoin d'un niveau de qualité élevé;

par contre, une notice de signalement d'un document rare ou pour spécialistes doit avoir un niveau de qualité élevé.

Le réseau demande à l'Abes de rehausser la qualité des données de signalement : en interne, à l'Abes, des chantiers qualités sont lancés permettant de rattraper les strates différentes de catalogage accumulées depuis les débuts du Sudoc, avec un objectif d'une meilleure LRMisation des données.

Une journée de formation sur les outils et méthodes de contrôle de la qualité des données bibliographiques est annoncée : elle aura lieu en ligne le jeudi 3 juin 2021.

Remarque d'un participant :

« Tout le monde est favorable à la qualité, mais c'est en général surtout au voisin (collègue, autre service, autre structure, ...) de revoir ses procédures. Il est important que tous se sentent concernés. »

Point sur le PEB et la FDD

Dans le cadre du GIS CollEx-Persée, un service de FDD "VisioDoc" est en cours de mise en place dans certains établissements (qui ont répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt CollEx) : logiciel permettant d'envoyer des scans d'articles dans le respect de la législation française.

Attention : ce service n'est pas sous la responsabilité de l'Abes, piloté par le CTLes via CollEx-Persée.

En ce qui concerne la fourniture de documents : la DISTRD a lancé des études juridiques pour évaluer comment permettre la FDD de bout en bout dans le respect de la loi (discussions en cours avec le CFC).

L'Abes reconnaît qu'elle n'a pas encore trouvé de solution pour rénover les outils de PEB liés au Sudoc.

OCLC et ExLibris se positionnent pour offrir de nouvelles solutions de PEB, mais divers paramètres (leur coût, ou leurs spécifications techniques, ou leur distance par rapport à la législation française) n'ont pas encore permis que l'Abes choisisse de les adopter.

Point sur Les Correspondants

L'Abes est à l'écoute des besoins des établissements en ce qui concerne le rôle des Correspondants.

Elle a fait évoluer l'année dernière le rôle de Coordinateur Sudoc et vient de faire évoluer celui de Correspondant Calames.

En ce qui concerne le rôle des « Chargés de relations » : un bilan n'a pas encore été fait, mais ce sera fait.

Questions

Q : Quelle pertinence de tous les rôles pour les "petits établissements" ?

R : la modélisation des différentes fonctions dans des fiches fonctions est standard, pour qu'elle puisse être adaptée ensuite à chaque situation. Tout le monde a les mêmes droits et mêmes devoirs dans le réseau : donc on souhaite conserver une homogénéité, tout en proposant des adaptations à chaque situation problématique qu'on nous soumet. N'hésitez pas à nous contacter.

Point sur le Sudoc PS

Le réseau Sudoc-PS est unique en France, original au niveau mondial, où le CR coordonne toutes sortes de bibliothèques dans un périmètre géographique pour le signalement de ses collections de périodiques. Ce réseau nécessite d'être mieux positionné aujourd'hui, en lien avec les autres dossiers liés aux périodiques (numérisation, ressources électroniques, PCPP).

Pour moderniser son activité, soutenir son immense valeur et soutenir ses personnels de très haute technicité, il faut une dynamique nationale qui connecte acquisition, signalement, numérisation, conservation des périodiques et accès (physique ou dématérialisé, FDD).

L'Abes invite les directeurs à soutenir les CR. Il ne faudrait pas abandonner ce patrimoine.

L'Abes soutient les CR via des conventions triennales sur objectifs (objectifs proposés par les CR eux-mêmes). On est sur la convention 2021-2023 avec un financement renouvelé chaque année. On va continuer, mais comment faire évoluer cette politique de soutien, dans sa forme ? Réflexion qui doit être engagée : cette façon de faire doit évoluer pour répondre aux besoins d'une nouvelle façon, à partir de 2024.

Questions

Q : Si le mode de financement était plus conséquent, on serait plus motivé. Ce financement ne fait que baisser depuis que c'est sur objectifs, sans tenir compte de la RH que le SCD y consacre alors que nos tutelles réduisent les postes.

R : Attention, même si le financement a baissé pour certains, il a augmenté pour d'autres. En 2021, le budget global a été augmenté de 30.000 euros.

Intervention d'une participante, qui avoue son pessimisme sur l'avenir de ce réseau, les CR ne disposant que peu de moyens. Elle souligne le gros retard du catalogage courant dans les bibliothèques, qui freine le travail pour la communauté. Elle se plaint des demandes de numérotation ISSN qui n'aboutissent pas. Enfin, concernant les effets des établissements qui ont arrêté leur fonction de CR, certains établissements se sont retournés vers d'autres ayant encore un CR mais il est trop lourd pour ces derniers d'accepter de nouveaux établissements dans leur périmètre. Le besoin financier est bien plus important que 3000 ou 4000€/mois.

Point sur la numérisation des thèses

L'Abes a lancé des enquêtes pour connaître l'avis des établissements sur la numérisation des thèses (voir [les billets de blog](#) et <https://abes.fr/publications/enquetes-et-etudes/>). Avec le SCD Lille, l'Ensib et Persée : lancement d'une étude de faisabilité sur un programme national de numérisation des thèses. Le rapport d'étude attendu pour fin juin.

Pour l'instant : consigne est donnée de ne pas pilonner les microfiches de thèses.

Questions

Q : Est-il prévu d'utiliser un jour theses.fr pour donner accès au texte intégral des thèses à la communauté enseignement supérieur, via une authentification Shibboleth par exemple. Je parle bien entendu des thèses non confidentielles dont l'auteur a refusé la diffusion sur HAL. L'arrêté de 2016 rend leur diffusion auprès de la communauté ESR obligatoire. Un accès centralisé via Theses.fr serait bien plus simple que la multitude des modalités d'accès mis en place par chaque établissement.

R : Le directeur de l'Abes est convaincu de disposer d'un intranet national des thèses désormais. Mais il n'y a pas de calendrier pour ce projet, même s'il est sur les tablettes. La priorité, pour le réseau Thèses, est de consolider le socle technique des applications Step et Star, et theses.fr.

Point sur Calames

Un chantier de rénovation de l'outil de production Calames est en cours : il s'agit d'améliorer l'interopérabilité des données. Mais il n'y a pas de chantier de remplacement de cet outil.

Une précision sur les rétroconversions : il n'y a pas de financement prévu pour l'amélioration de données existantes (c'est d'ailleurs valable aussi pour le Sudoc).

Conclusion

David Aymonin précise qu'un dernier sujet avait été proposé, il concerne le télétravail en bibliothèque.

Il renvoie au numéro 101 de la revue Arabesques, dans lequel de nombreux établissements évoquent la réorganisation de leurs services pour les proposer « à distance », pendant la pandémie.

Il remercie les participants pour leur attention et leur donne rendez-vous pour l'édition 2022.

Annexe : questions posées lors de l'inscription

Questions posées par les directrices et directeurs inscrit-e-s à la journée du 11 mai 2021, regroupées par thèmes

Acquisitions et politique documentaire électronique
<ul style="list-style-type: none"> Acquisitions électroniques : rôle de l'ABES, articulation avec Couperin, articulation avec les SCD. Devenir d'Istex (contenus, fonctionnalités)
Bilan des chargés de relations et des divers rôles de correspondants
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des "chargés de relations avec l'Abes" : premier bilan. Pertinence des rôles "coordinateurs" SUDOC, catalogage, autorité, doublons etc. Dans les petites structures
Calames : évolution des outils, qualité des données, connexion aux bibliothèques numériques
<ul style="list-style-type: none"> Calames Calames : est-il toujours question de changer d'outil de signalement pour les manuscrits et documents d'archives dans les années à venir ? Calames : Importance de trouver des solutions permettant une meilleure interopérabilité des données avec des systèmes dans lesquels un seul niveau d'information est géré (problème du principe d'héritage et de description sur plusieurs niveaux). Calames : question de l'amélioration d'inventaires déjà présents et publiés dans Calames. Quelle part d'inventaire à rétroconvertir / quelle part d'inventaire à améliorer par les établissements avec quelles aides de l'Abes à l'avenir ?
Divers
<ul style="list-style-type: none"> Bibliothèque et télétravail.
Evolution du PEB vers la FDD
<ul style="list-style-type: none"> Quelles actions pour permettre la FDD légale
Identifiants, données de la recherche, science ouverte : actions et place de l'Abes
<ul style="list-style-type: none"> Les données de la recherche et plus précisément les Plans de gestion des données Entrepôt national données L'IGESR envisage un plan national pour le choix d'un référentiel pour chaque entité - publications, données, chercheurs, structures, et l'alignement des référentiels non retenus. La mission n'a pas encore été confiée à l'Abes, le sera-t-elle ? L'ABES et les différents systèmes d'identifiants Lien ABES/CCSD/HAL ; implication ABES référentiels HAL Pourriez-vous préciser les liens/projets communs entre l'ABES et le CCSD dans les années à venir ? Projets d'alignement d'identifiants et d'autorités entre référentiels : focus sur IdHAL et Idref. Quelle suite après l'expérimentation de Bordeaux et de Limoges ? stratégie, rôle, acteurs internes de l'ABES et modalités de travail avec les établissements sur les questions de signalement et de liens avec les outils et plateformes nationales (open access, science ouverte, open éducation) Travail de l'Abes sur les entrepôts de données (point)
Nouveau modèle de relation conventionnelle / Modèle économique pour le signalement
<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement Abes sur campagnes de catalogage : catalogage rétrospectif ; catalogage en langue étrangère Conditions d'attribution des subventions de signalement rétrospectif (rejoint le modèle économique) Évolution modèle économique tarifaire de l'ABES Le point sur les chantiers de coopération de type "Cercles" : établissements participants, état d'avancement, perspectives... Modèle économique à venir de l'ABES (urgence pour l'élaboration du budget 2022)

- Modèle économique de l'ABES
- Modèle économique en cours de construction
- Nouveau modèle économique : le calcul du nombre d'agents doit-il prendre en compte l'ensemble des agents ou bien seulement ceux qui utilisent les outils de l'ABES ?
- Nouveau modèle économique basé sur les contributions des établissements
- Nouveau modèle économique de l'ABES

Numérisation des thèses papier et sur microfiches

- Projet de numérisation des thèses
- Projet de plate forme de diffusion des thèses
- Thèses
- Y a-t-il un chantier national lancé pour la numérisation des microfiches de thèses ? Pouvons-nous nous débarrasser de nos microfiches, qui ne sont jamais consultées ?

Point stratégique Abes

- Agenda stratégique de l'ABES
- Evolution des services de l'ABES
- nombreux sujets possibles, le plus important est peut-être d'avoir une vision des priorités de l'Abes et de pouvoir les coordonner/confronter avec nos priorités dans nos établissements
- Quels sont les axes stratégiques de l'ABES pour 2021/2022 ?
- Stratégie pluriannuelle ABES, notamment : SGBM, bilan et perspectives ; modèle économique.

Post SGBm : suivi des membres SGBm, renouvellement des marchés SGBm, réinformatisations hors SGBm

- Accompagnement de l'Abes pour la réinformatisation hors SGBm suite : un point sur les outils déjà mis en place et à venir prochainement.
- Après le SGBm : quel accompagnement de l'Abes pour un projet de réinformatisation ?
- L'après SGBM notamment pour les petits établissements
- Point sur le SGBM
- positionnement de l'ABES sur la question du SGBM (actuel, futur) dans un sens large (renouvellement éventuel des sites pilotes arrivant en fin de contrat mais aussi projections du rôle et des actions de l'ABES sur la question des SIGB)
- Post SGBm : Impacts de la domination du marché français par Ex-Libris sur le positionnement Abes : catalogue partagé, Supeb, etc
- Post SGBm : Rôle de l'ABES dans les projets de réinformatisation des BU
- Que doit-on faire, légalement et concrètement, à la fin d'un marché SGBm ? (Les anciens SIGB pouvaient être conservés dix, douze ans, voire davantage, mais un marché dure quatre ans.)
- Reconduction marchés subséquents SGBm ?
- Renouvellement marché SGBM : rôle de l'ABES
- SGBm : quel avenir ?
- SGBM :* états des relations de l'ABES avec Ex Libris et ACEF (pour tout ce qui est lié au SUDOC et import dans SGBm) * à propos des renouvellements de marchés : quelle mutualisation/aide de l'ABES ?
- SGBm et après : état des lieux des projets Abes, retours des établissements déployés (enquête de satisfaction) ?
- Transition bibliographique et SIGB, projets SGBM
- Travailler et interagir avec le SUDOC dans les petites structures.

Gestion de la qualité dans le SUDOC

- Quel besoin d'un réseau de "pôles qualité" ?
- Avec le passage à Toutes mises à jour, nécessité de mieux contrôler et faire appliquer les règles de qualité dans le Sudoc
- Evolution du Sudoc et des transferts
- Qualité des données Sudoc/Calames : place des référentiels validés par la recherche financés par CollEx
- qualité des données Sudoc

Sudoc PS : situation et perspectives du réseau des centres régionaux

- CR-PS
- RH : Problématique des recrutements dans le cadre des projets Sudoc-PS : comment l'ABES pourrait-elle aider les établissements à recruter des contractuels compétents, capables de répondre aux besoins des CR (contrats courts sur subvention ABES notamment)?

Synchronisation SIGB - SUDOC - Outils de découverte : signalement de la documentation électronique, exemplaires

- A quand la baguette magique Sudoc/Sgbm (Alma)?
- A quand un outil de signalement de la documentation électronique plus simple et plus ergonomique (sans "trituration" de fichier Excel) ?
- A quand une réflexion autour du désherbage de la documentation électronique ?
- Doc électronique (notamment OA) et dépouillement de revues dans le Sudoc ?
- Documentation électronique : Problématique du signalement des ressources « labiles ou liquides » : quelles sont les perspectives (d'amélioration/facilitation)? Cf échanges de janvier 2020 au sujet des KB?
- Echanges Alma Sudoc
- Evolutions Sudoc : - Echéance de Mise en route de la remontée des données d'exemplaires depuis les SGBM vers le Sudoc ? - Echéance du projet Sudoc21, qui devrait permettre de remplacer WiniBw par un nouvel outil de catalogage.
- Le suivi des ajouts dans les bases de données des éditeurs de documentation électronique est bon, mais pas le suivi des retraits et des modifications, et les catalogues locaux ne les intègrent pas. Est-il possible d'avoir un suivi au niveau national ?
- Les outils de découverte
- Point sur le signalement des ebooks dans le SUDOC et sur les transferts vers Alma
- Quelles avancées dans le travail d'interaction entre Bacon et le SGBM ?
- Quels sont les résultats des tests en cours pour une passerelle permettant de synchroniser les données liées aux ressources numériques du Sudoc avec les SIGB locaux ?
- Quid du signalement de la documentation électronique et des relations SUDOC/bases de connaissances ?
- Signalement des collections électroniques dans le SUDOC
- Signalement des ressources électroniques et développements de bacon?
- Stratégie de signalement de ressources numériques

Transition bibliographique (préparation des données, normes et formats, formation, gestion du changement, nouveau socle technique Abes)

- Avancement projet évolution SUDOC : quel calendrier, quelle stratégie d'accompagnement ?
- Cataloguer dans le SUDOC. Unimarc - transition bibliographique - interface WinIBW. Améliorations évolution et avenir.
- Ce qui va vraiment se passer pour le SUDOC et quand
- Compétences signalement
- Des projets de catalogage automatisé grâce à l'intelligence artificielle? La Digital Tech Year de CentraleSupélec serait intéressée...
- Évolution du Sudoc
- Evolution du Sudoc et des transferts
- Évolution structurelle du Sudoc
- Evolutions du SUDOC
- Evolutions du SUDOC : où en est-on ?
- Evolutions fonctionnelles des outils du réseau (WinIBW)
- Evolutions Sudoc : - Echéance de Mise en route la remontée des données d'exemplaires depuis les SGBM vers le Sudoc ? - Echéance du projet Sudoc21, qui devrait permettre de remplacer WinIBW par un nouvel outil de catalogage.
- La transition bibliographique : où en est-on, vraiment, côté ABES ? Gestion de projet, développement des outils...(première échéance initiale : 2022)
- Les attentes de l'ABES envers les établissements sur la transition bibliographique.

- Où en est la réflexion sur le SUDOC 2 ?
- Point sur la transition bibliographique
- Point sur la transition bibliographique
- Prochaines étapes vers la transition bibliographique en matière de catalogage
- Quelle survie du MARC dans la LRMisation ?
- Quels outils, ou quelles évolutions ou alors quelle échéance et moyens mis en œuvre pour l'évolution de WINIBW dans la LRMisation des catalogues : point d'étape.
- stratégie, rôle, acteurs internes de l'ABES et modalités de travail avec les établissements sur les questions de signalement et de liens avec les outils et plateformes nationales (open access, science ouverte, open education)
- Sudoc 2 ? Doc électronique (notamment OA) et dépouillement de revues dans le Sudoc ?
- Transition bibliographique : prochaines étapes
- Transition bibliographique : quel horizon pour un contenu opérationnel, accès libre à la plateforme Moodle de l'ABES pour l'accompagnement, quelle stratégie d'auto-formation ?
- Transition bibliographique et SIGB, projets SGBM



Ce compte-rendu a été réalisé par

Contact : com@abes.fr